

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 avril 2026 à 20 heures

Présents : Mmes et MM. CHAPUT Christel, VALET Benoit, BINDAULT Adeline, BOURGOIN Rodolphe, KODYJASZ Murielle, DARRIET Jacques, PHILIPPON Stéphanie, BRIAUD Aurélie, LAVILLONNIERE Romain, DUCHIER Eloïse, PUICHEVRIER Célian, MURITH Roseline, REDON Gilles.

Absent excusé : M. AUMINI Clément
M. ROULLET Laurent donne pouvoir à M. REDON Gilles

1) Nomination d'un secrétaire de séance

Mme BRIAUD Aurélie a été nommée secrétaire de séance.

2) Approbation du compte-rendu de la séance du 30 mars 2026

Aucune remarque n'ayant été formulée, le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 30 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

3) Budget principal – compte de gestion 2025 du receveur

Madame la Maire présente le compte de gestion 2025 adressé par le comptable public du Service de Gestion Comptable de Le Blanc dont dépend la commune de La Châtre L'Anglin. Ce document retrace toutes les opérations budgétaires et non-budgétaires effectuées au titre de la gestion de l'exercice 2025.

Résultats budgétaires de l'exercice

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	105 867,75	548 185,78	654 053,53
Titres de recettes émis (b)	56 746,49	463 829,39	520 575,88
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	56 746,49	463 829,39	520 575,88
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	105 867,75	548 185,78	654 053,53
Mandats émis (f)	97 039,78	455 768,21	552 807,99
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	97 039,78	455 768,21	552 807,99
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		8 061,18	
(h - d) Déficit	- 40 293,29		- 32 232,11

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le compte de gestion 2025 du budget principal du receveur.

4) Budget principal – compte administratif 2025

Madame la Maire, présente le compte administratif 2025 ci-dessous :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLÉ	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		118 778,03 €	5 927,02 €		5 927,02 €	118 778,03 €
Opérations de l'exercice	455 768,21 €	463 829,39 €	97 039,78 €	56 746,49 €	552 807,99 €	520 575,88 €
TOTAUX	455 768,21 €	582 607,42 €	102 966,80 €	56 746,49 €	558 735,01 €	639 353,91 €
Résultats de clôture		126 839,21 €	- 46 220,31 €			80 618,90 €
Restes à réaliser				26 521,26 €	0,00 €	26 521,26 €
TOTAUX CUMULÉS	455 768,21 €	582 607,42 €	102 966,80 €	83 267,75 €	558 735,01 €	665 875,17 €
Résultats définitifs		126 839,21 €	19 699,05 €			107 140,16 €

M. LAVILLONNIERE Romain souhaite avoir plus d'explications sur les recettes d'investissement au niveau des subventions.

M. VALET Benoit précise que la somme inscrite au compte 1321 pour un montant prévu de 26 521,26 € correspond à la subvention Fonds Vert pour les travaux de l'école maternelle qui a été versée par l'Etat en début d'année 2026 c'est pour cette raison que cette somme apparait dans les restes à réaliser.

Concernant la somme de 7 000,00 € inscrite au compte 1323 cela correspondant à la subvention FAR reçue du Département de l'Indre pour le remplacement du matériel de la cuisine de la salle des fêtes et le matériel électroportatif des espaces verts.

Aucune autre question ayant été posée, Mme la Maire laisse la présidence de la séance pour le vote à M. VALET Benoit et quitte la salle.

Le conseil municipal, sous la présidence de M. VALET Benoit, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2025 du budget principal.

Retour de Mme la Maire pour la suite de l'ordre du jour.

5) Budget principal – affectation du résultat de l'exercice 2025

Madame la Maire rappelle les résultats du compte administratif 2025 :

INVESTISSEMENT :	Solde d'exécution reporté :	- 5 927,02 €
	Recettes réalisées :	56 746,49 €
	Dépenses réalisées :	97 039,78 €
	Solde d'exécution :	- 40 293,29 €
	Restes à réaliser recettes :	26 521,26 €
FONCTIONNEMENT :	Restes à réaliser dépenses :	0,00 €
	Besoin de financement :	- 19 699,05 €
	Résultat de l'exercice :	8 061,18 €
	Résultat antérieur reporté :	118 778,03 €
	Résultat à affecter :	126 839,21 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2025 de la manière suivante :

Affectation en réserves (1068) :	19 699,05 €
Report à nouveau en fonctionnement (002) :	107 140,16 €
Report à nouveau en investissement (001 déficit) :	- 46 220,31 €

6) Budget annexe lotissement – compte de gestion 2025 du receveur

Madame la Maire présente le compte de gestion 2025 du budget annexe lotissement adressé par le comptable public du Service de Gestion Comptable de Le Blanc dont dépend la commune de La Châtre L'Anglin.

Résultats budgétaires de l'exercice

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	228 445,04	219 565,54	448 010,58
Titres de recettes émis (b)	228 445,04	219 565,54	448 010,58
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	228 445,04	219 565,54	448 010,58
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	228 445,04	219 565,54	448 010,58
Mandats émis (f)	228 445,04	219 565,54	448 010,58
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	228 445,04	219 565,54	448 010,58
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le compte de gestion 2025 du budget annexe lotissement du receveur.

7) Budget annexe lotissement – compte administratif 2025

Madame la Maire, présente le compte administratif 2025 du budget annexe lotissement ci-dessous :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	219 565,54 €	219 565,54 €	228 445,04 €	228 445,04 €	448 010,58 €	448 010,58 €
TOTAUX	219 565,54 €	219 565,54 €	228 445,04 €	228 445,04 €	448 010,58 €	448 010,58 €

Résultats de clôture		0,00 €	0,00 €		0,00 €	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS	219 565,54 €	219 565,54 €	228 445,04 €	228 445,04 €	448 010,58 €	448 010,58 €
Résultats définitifs		0,00 €	0,00 €		0,00 €	

Aucune autre question ayant été posée, Mme la Maire laisse la présidence de la séance pour le vote à M. VALET Benoit et quitte la salle.

Le conseil municipal, sous la présidence de M. VALET Benoit, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2025 du budget annexe lotissement.

Retour de Mme la Maire pour la suite de l'ordre du jour.

8) Budget annexe CCAS – compte de gestion 2025 du receveur

Madame la Maire présente le compte de gestion 2025 du budget annexe CCAS adressé par le comptable public du Service de Gestion Comptable de Le Blanc dont dépend la commune de La Châtre L'Anglin.

Résultats budgétaires de l'exercice

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		8 160,00	8 160,00
Titres de recettes émis (b)		4 416,66	4 416,66
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		4 416,66	4 416,66
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		8 160,00	8 160,00
Mandats émis (f)		4 367,47	4 367,47
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)		4 367,47	4 367,47
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		49,19	49,19
(h - d) Déficit			

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le compte de gestion 2025 du budget annexe CCAS du receveur.

9) Budget annexe CCAS – compte administratif 2025

Madame la Maire, présente le compte administratif 2025 du budget annexe CCAS ci-dessous :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	4 367,47 €	4 416,66 €			4 367,47 €	4 416,66 €
TOTAUX	4 367,47 €	4 416,66 €			4 367,47 €	4 416,66 €
Résultats de clôture		49,19 €				49,19 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS	4 367,47 €	4 416,66 €			4 367,47 €	4 416,66 €
Résultats définitifs		49,19 €				49,19 €

Aucune autre question ayant été posée, Mme la Maire laisse la présidence de la séance pour le vote à M. VALET Benoit et quitte la salle.

Le conseil municipal, sous la présidence de M. VALET Benoit, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2025 du budget annexe CCAS.

Retour de Mme la Maire pour la suite de l'ordre du jour.

10) Budget annexe CCAS – affectation du résultat de l'exercice 2025

Madame la Maire rappelle les résultats du compte administratif 2025 :

FONCTIONNEMENT :	Résultat de l'exercice :	49,19 €
	Résultat antérieur reporté :	3 794,68 €
	Résultat à affecter :	3 843,87 €

Considérant la dissolution du CCAS au 31 décembre 2025 et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2025 au budget principal de la commune.

11) Vote des taux des taxes directes locales

Mme la Maire laisse la parole à M. VALET Benoit pour présenter les taux ci-dessous.

M. VALET Benoit propose de reconduire les taux de l'année 2025 pour l'ensemble des taxes, comme détaillés ci-dessous.

Il précise que la base d'imposition 2026 pour l'ensemble des taxes est prévisionnelle et elle est définie par l'Etat, la commune doit seulement voter les taux.

	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Taux	Produits attendus
Taxe foncières bâtie (TFB)	423 700	31,17 %	132 067 €
Taxe foncière non bâties (TFNB)	60 600	44,43 %	26 925 €
Taxe d'habitation (TH)	169 500	10,00 %	16 950 €
			175 942 €

A ce produit, il convient d'ajouter :

- 7 234 € d'allocations compensatrices (TFB personnes de condition modeste, TFB des locaux industriels et TFNB) ;
- 4 937 € d'IFER (centrale photovoltaïque).

M. LAVILLONNIERE Romain aimerait avoir des précisions sur l'IFER.

M. BOURGOIN Rodolphe indique que cette taxe correspond à la part versée par l'Etat pour la centrale solaire du Bois Comte.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, les taux présentés ci-dessus pour l'année 2026.

12) Informations – Questions diverses

Mme la Maire informe :

- le repas des aînés est prévu le 14 novembre 2026 à 12h00 à la salle des fêtes, le traiteur et le musicien sont réservés.

Une réunion de la commission se tiendra courant juin pour l'organisation de ce repas.

- la commission de contrôle de la liste électorale : suite à un mail de la sous-préfecture en date du 27 mars 2026, la composition est la suivante : Mme KODYJASZ Murielle, M. DARRIET Jacques, Mme PHILIPPON Stéphanie, Mme MURITH Roseline et M. REDON Gilles.

Ces personnes ont été prises en fonction du tableau du conseil municipal, hors maire et adjoints, 3 conseillers appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges et 2 conseillers appartenant à la deuxième liste.

- lors du rendez-vous avec le géomètre pour le bornage du terrain à Bloux, devis demandé à celui-ci pour classer la voie afin qu'elle soit cadastrée.

M. REDON Gilles précise qu'elle n'est pas cadastrée mais cette route a toujours été prise en compte dans les kilomètres de la voirie au niveau de la CDC MOVA.

Il précise également qu'il faudrait revoir auprès de la CDC MOVA qui a la compétence sur l'entretien des ponts.

M. VALET Benoit prend note pour en discuter lors d'une réunion à la CDC MOVA.

Mme la Maire informe qu'un compte-rendu de ce rendez-vous est disponible en mairie pour les conseillers qui le souhaite.

- aux commissions « gestion du plan d'eau et des bâtiments communaux » et « voirie, matériel et sécurité » rajouter M. AUSSUDRE Richard en qualité d'Assistant de prévention.

Favorable à l'unanimité.

Mme BINDAULT Adeline demande également de rajouter Mmes TREVISIOL Katy et COUVREUR Johanna sur certaines commissions.

Mme la Maire répond dans la négative car sur certaines commissions il y a déjà un grand nombre de conseillers par contre nous pourrions les solliciter lors de réunions de travail en fonction du sujet abordé.

M. DARRIET Jacques a contacté le SDEI concernant les travaux du bourg, un rendez-vous en visio est prévu avec ORANGE le 14 avril prochain pour échanger sur l'enfouissement des câbles téléphone avec l'arrêt du cuivre.